

SESSION 2011

AGRÉGATION
CONCOURS EXTERNE

Section : GRAMMAIRE

COMPOSITION FRANÇAISE

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

Composition française

« (L'essayiste) est à la recherche d'un double potentiel, plus que d'un adversaire : même s'il le met à l'épreuve, il espère faire de son interlocuteur un complice avec qui il pourra partager fraternellement ses questionnements. Bref, il s'efforce de créer ce climat d'euphorie qui naît de la confrontation amicale des opinions : il mise sur la probité de son humble démarche, qui proscrit les « coups bas » de la pure polémique, et sur les séductions de son style qui cherche à provoquer le ravissement. »

Cette caractérisation de l'essayiste, proposée par P. Glauques et J.-F. Louette (*L'Essai*), vous semble-t-elle convenir au livre 1 des *Essais* de Montaigne ?